



## CHARGE(E) DE LA PROTECTION DES CAPTAGES ET DE LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

<b>Référence de l'offre :</b>	<b>Direction Eau &amp; Assainissement – Réf. 038250331000339</b>
<b>Date de diffusion :</b>	31/03/2025
<b>Nombre de poste :</b>	1
<b>Poste à pourvoir :</b>	<b>1<sup>er</sup> juin 2025</b>
<b>Date limite de candidature :</b>	4 mai 2025
<b>Date prévisionnelle de l'entretien :</b>	20 mai 2025
<b>Type d'emploi :</b>	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
<b>Type de recrutement :</b>	Permanent
<b>Cadre d'emplois :</b>	<b>Des ingénieurs territoriaux – Catégorie A (filière technique)</b> <b>Des techniciens territoriaux – Catégorie B (filière technique)</b>
<b>Lieu de travail :</b>	Service des Eaux – ZAC de Tire-Poix – 38660 Saint Vincent de Mercuze. Le service intervient sur tout le périmètre de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)</b>
<b>Environnement de travail :</b>	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>Au sein de la Direction de l'eau et de l'assainissement (80 agents environ), le service eau potable du Grésivaudan assure la production et la distribution en eau potable des 43 communes de son périmètre au moyen notamment de 230 captages et 235 réservoirs qui sont exploités en régie, en prestation de service ou en délégation de service public.</p>
<b>Descriptif du poste :</b>	Sous la responsabilité directe de l'adjointe au responsable du service eau potable, vous piloterez les actions de protection des captages et de préservation des ressources en eau destinés à la consommation humaine
<b>Missions :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer la mission de référent/e technique sur la thématique des captages et des ressources en eau</li><li>• Piloter les procédures, actions et travaux de protection des captages (DUP notamment)</li><li>• Suivre ou piloter les études et actions de préservation de la ressource</li><li>• Suivre la mise en œuvre du plan de secours eau potable, et en fonction des besoins du service, en assurer la coordination</li><li>• Participer aux autres activités du service (autocontrôle de la qualité de l'eau, élaboration du PGSSE et du plan Orsec, déclarations réglementaires)</li><li>• Gérer un budget déterminé</li><li>• Participer à l'amélioration du service</li></ul>
<b>Spécificité(s) du poste :</b>	Déplacements réguliers sur le terrain
<b>Planning :</b>	Possibilité d'aménagement des horaires sur 4.5 jours. Demi-journée à définir en fonction des besoins du service.

- Profil demandé :** Bac +2 à bac +5 en formation technique eau potable / ressources en eau ou expérience sur un poste similaire exigée  
Maîtrise de la réglementation en eau potable, qualité de l'eau et protection de la ressource  
Connaissance technique en eau potable  
Connaissance des acteurs institutionnels de l'eau  
Connaissance du cadre réglementaire des collectivités territoriales  
Conduites d'études et supervision de travaux  
Capacité d'analyse et de synthèse  
Développement et mise en œuvre de procédures et tableaux de suivi  
Maîtrise de l'outil informatique  
Savoir rassembler et exploiter des données sous SIG  
Rigueur, Autonomie, Goût du terrain, Gout du travail en équipe, Sens de l'organisation et des responsabilités, Qualités relationnelles, Qualité rédactionnelles
- Permis et/ou habilitation(s) :** Permis B obligatoire.
- Rémunération :** Salaire **minimum** par mois de **1944,49 € brut** (si recrutement cadre d'emploi des ingénieurs) ou **1836.19€ brut** (si recrutement cadre d'emploi des techniciens) + **500 € brut** prime fonction + **90€ brut** prime mobilité + **prime complémentaire** équivalente à 1/12<sup>ème</sup> de la rémunération
- Avantages :**
- Aménagement du temps de travail
  - Télétravail.
  - Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
  - Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
  - Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
  - Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.
- Procédure :** Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.  
**Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.**
- Règle statutaire :** Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2<sup>o</sup> du CGFP).
- Travailleurs handicapés :** Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.